PÉLI INFO

LE MAGAZINE DE
LA VILLE DE **PÉLISSANNE**

ÉCONOMIE
Plan de sobriété : Pélissanne s'engage !

GRAND-ANGLE
École des Enjouvènes : un espace multimodal partagé sécurisé

CADRE DE VIE
Pélissanne récompensée pour son engagement durable

HIVER
2022

ville-pelissanne.fr

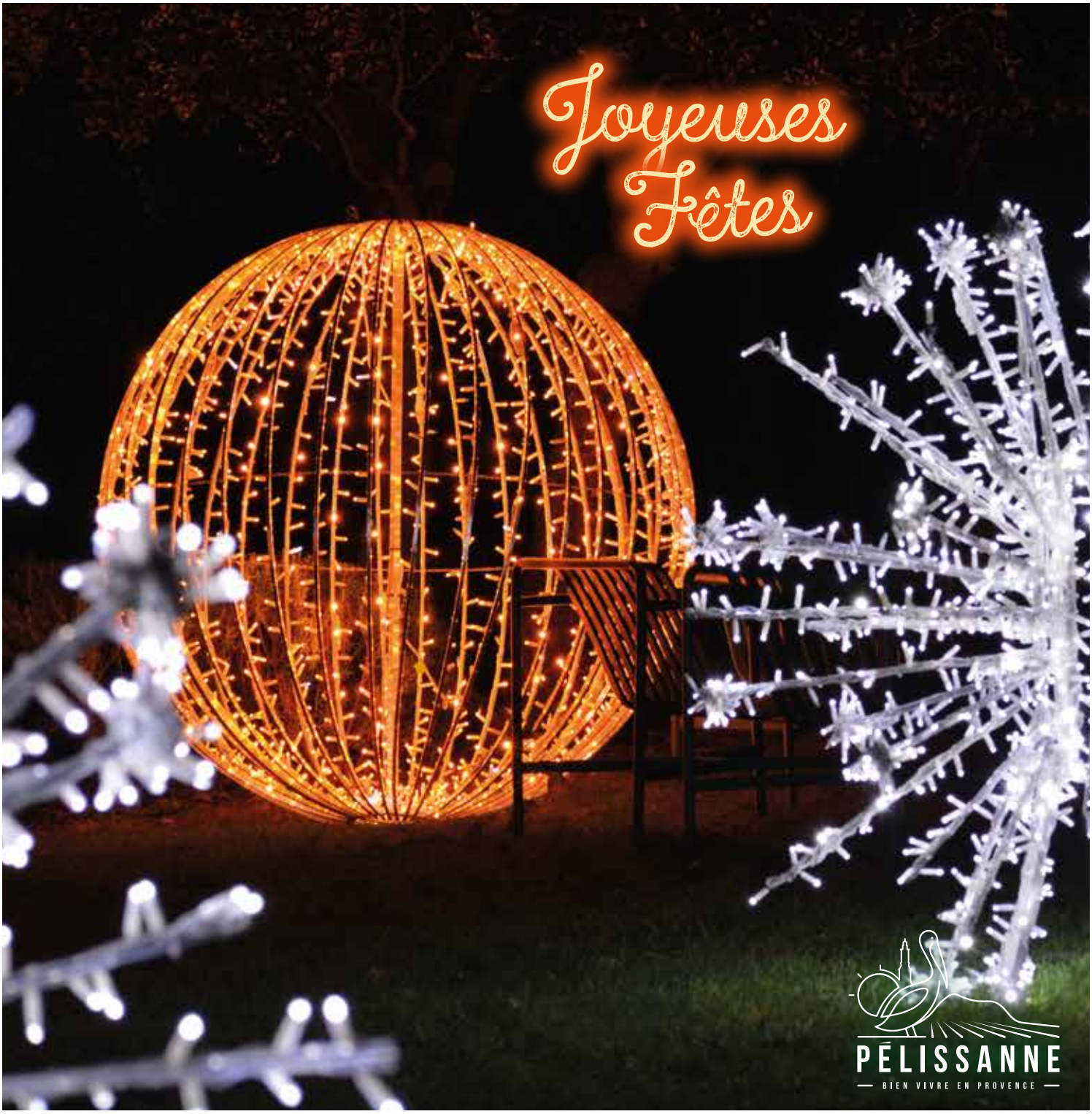

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES 4-5

ACTUALITÉS 6-7
- Focus association Pélichats
- Plan de sobriété de la ville de Pélissanne

PORTRAIT 8
- La réserve communale de sécurité civile

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE 9
- Pélissanne sur les rails de l'attractivité commerciale

GRAND-ANGLE 10-11
- École des Enjouvènes : un espace multimodal partagé sécurisé

CADRE DE VIE 12-13
- Pélissanne récompensée pour son engagement durable
- Le bien-vivre en Provence, c'est l'affaire de tous !
- Le CMJ dévoilera prochainement son arboretum

SÉCURITÉ 14
- Départ en vacances : adoptez les bons réflexes pour votre tranquillité

TRAVAUX 15
- Travaux : votre ville se transforme

SENIORS 16
- Spectacle cabaret de Noël

SPORTS 17
- JOE BAR TEAM : un palmarès victorieux pour le club de paintball pélissannais !
- Courir éco-responsable avec les foulées pélissannaises
- Pélican athlétisme : un succès mérité aux championnats de France

BON À SAVOIR 18
- Prochaine collecte de sang
- Erratum : brûlage des déchets

PARLEN PROUVENÇAU 18

ÉTAT CIVIL 19

LIBRE EXPRESSION 19

PÉLI-INFO,
TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE PÉLISSANNE
Date de dépôt légal : 27 février 2008
Éditeur, directeur de publication et de la rédaction : Pascal Montécot, maire de Pélissanne
Impression : Imprimerie Vallière
163 avenue du Luxembourg - 13140 Miramas
Distribution : SB Distribution
Tirage : 5 500 exemplaires
Crédits photo : Fernando Ferreira, Christian Conan, Service communication, Mairie de Pélissanne.
Rédaction : Service Communication
Tél. : 04 90 55 11 52
Email : communication@ville-pelissanne.fr
Conception / Mise en Page : Noon Graphic Design
www.noongraphicdesign.com

ÉDITO

La magie de Noël sera préservée !

Pélissannaises, Pélissannais,

Alors que nous avons profité d'une météo automnale exceptionnelle, novembre nous fait basculer doucement dans la saison plus froide. Nous aurons bientôt besoin d'utiliser davantage d'énergie pour nous chauffer et nous éclairer. Les difficultés de production d'électricité, de fourniture en gaz et de hausse des coûts nous amènent toutes et tous à être plus sobres. Comme vous le savez, la ville de Pélissanne s'est engagée dans un vaste plan de sobriété afin de réduire significativement ses dépenses et de préserver nos ressources naturelles.

La municipalité restant ainsi fidèle à sa ligne directrice où la place du développement durable et de l'éco-citoyenneté demeurent centrales et guident chacune de nos actions.

Néanmoins, je ne souhaite pas impacter les écoles par ces décisions et dégrader les excellentes conditions d'apprentissages de nos enfants.

Les illuminations de Noël équipées 100 % LED seront allumées du 9 décembre au 2 janvier, soit 3 semaines au lieu de 8 les années précédentes. Les maintenir était important au regard du besoin de convivialité que chacun ressent en ces périodes de fêtes. La magie de Noël sera ainsi préservée !

Nous n'avons pas attendu d'être frappés par cette crise pour développer des solutions innovantes d'économies : plus d' 1 million d'euros investis chaque année sur cette mandature dans la rénovation énergétique de nos bâtiments publics. La clause Haute Qualité Environnementale imposée par la norme Réglementation Thermiques 2020 dans le cahier des charges de toute nouvelle construction municipale. Ou encore les nombreux échanges avec les présidents d'associations pour réfléchir à une utilisation optimisée de nos infrastructures publiques.

Comme je ne cesse de le répéter, cette crise est un formidable moteur pour remettre toutes nos pratiques à plat et réinventer nos modes de fonctionnement et il en sortira nécessairement une issue positive.

C'est ensemble, avec responsabilité et solidarité que nous construirons le Pélissanne de demain !

Bien des évènements joyeux nous attendent aussi pour cette fin d'année.

Vous pourrez les retrouver dans l'agenda « Sortir à Pélissanne hiver 2022 » joint à ce numéro.

Je me réjouis de ce programme concocté par les services de la Ville.

Les occasions ne vont pas manquer pour nous croiser, aussi, je vous souhaite, avec un peu d'avance, de très belles fêtes de fin d'année entourés de ceux qui vous sont chers.

Votre dévoué Maire,

Pascal Montécot
Maire de Pélissanne
1er Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille Provence

RETOUR EN IMAGES

25 SEPTEMBRE

La Fête de la Saint-Maurice...

... fait vivre nos traditions provençales

Lors de cette édition 2022, les Pélissannais ont découvert les «vieux métiers d'antan» au travers de saynètes vivantes. La célébration de la Saint-Maurice a également été ponctuée de démonstrations de danses traditionnelles par le groupe folklorique Lou Pélican, dont nous célébrons le Centenaire cette année.

30 SEPTEMBRE

Projection du film ''300 km vers l'Everest''...

... en présence de Dawa Sherpa

En guise de prologue des courses et du trail nocturne, les passionnés ont eu la chance d'assister à la projection du film documentaire "300 km vers l'Everest", en compagnie de Dawa Sherpa, célèbre coureur de trail et parrain de l'édition 2022.

1er OCTOBRE

Les Foulées Pélissannaises...

... ont organisé un trail nocturne

Pour cette édition 2022, les Foulées Pélissannaises ont changé de dimension en organisant un "trail nocturne" avec pour invité d'honneur le célèbre coureur de trail Dawa Sherpa. L'évènement a été précédé, comme chaque année, de plusieurs courses à pied ouvertes aux enfants et aux adultes, tout au long de l'après-midi.

8 OCTOBRE

L'École Primaire de la Gare...

... a officiellement été inaugurée

En compagnie de nombreux élus et Pélissannais, Monsieur le Maire Pascal MONTÉCOT a enfin officiellement inauguré l'École Primaire de la Gare, empêchée par la pandémie. Un symbole fort pour l'histoire de la Ville de Pélissanne et ses habitants.

14 OCTOBRE

Ciné-débat

En préambule de la Fête du Miel, un ciné-débat a été organisé salle Peller avec la projection du film "Des Abeilles et des Hommes". Après la séance, les spectateurs ont échangé avec des apiculteurs professionnels invités pour l'occasion.

15 OCTOBRE

Ateliers Découverte

Dans le cadre de la Semaine de la Science et de la Fête du Miel, la Médiathèque Pierre Bottero a proposé deux ateliers découverte. Ils avaient respectivement pour thème " L'abeille, les ruches et le miel" (enfants) et "La découverte de l'apiculture amateur" (adultes).

16 OCTOBRE

Fête du Miel

La 1re édition de la Fête du Miel départementale a remporté un franc succès avec la présence de nombreux apiculteurs et producteurs locaux venus présenter le fruit de leur travail. L'occasion de mettre à l'honneur toute la filière apicole autour d'animations sur le miel proposées tout au long de la journée, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

21 OCTOBRE

Le DNB (Diplôme National du Brevet)...

... 152 collégiens pour la promotion 2022

Le nouveau principal du Collège Roger Carcassonne, Stephan Anfrie, a remis les diplômes nationaux du Brevet lors d'une cérémonie républicaine. 152 élèves ont été admis au DNB dont 47 mentions Très Bien. À noter, 12 élèves ont reçu leur Certificat de Formation Générale (CFG).

3 NOVEMBRE

Les Pélicans de Cristal...

... ont offert une belle promotion 2022

Comme chaque année, la cérémonie des Pélicans de Cristal a récompensé les Pélissannais qui se sont distingués grâce à leurs actions et implications au sein de la Ville dans les domaines associatifs, culturels et sportifs : Huguette CALVIN, Jean-Paul DE VELLIS, Dany DUPONT, Claude ROUMIEU, Daniel BOUSQUET.

11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice...

... du 11 novembre 1918

La traditionnelle cérémonie a réuni de nombreux Pélissannais pour ce temps de recueillement historique commémorant le courage et la bravoure des soldats morts pour la France.

ASSOCIATION

PÉLICHATS :
l'association au service de nos boules de poils

Cette année, la convention signée entre l'association Pélichats et la municipalité a permis une action de proximité utile et respectueuse du bien-être animal.

Créée en juin 2020, l'association Pélichats ne cesse de se démener pour le bien-être de nos félins préférés. En 2021, elle s'est associée à la mairie de Pélissanne dans le cadre d'une convention ayant pour objectif la stérilisation des chats errants. Celle-ci a été renouvelée pour 3 ans et porte aujourd'hui ses fruits : en 2022, seulement 48 stérilisations ont été effectuées contre 80 en 2021. Cette nette diminution prouve que Pélichats a réussi à contrôler la reproduction des chats errants, un challenge qui n'était pas gagné d'avance !

L'association, en collaboration avec trois cliniques vétérinaires, se charge de capturer les chats errants signalés, de les faire stériliser et soigner si besoin. Ils sont ensuite relâchés à l'endroit même où ils ont été récupérés, de façon à ne pas les déboussoler et qu'ils puissent retrouver leur environnement habituel.

La Police Municipale s'occupe quant à elle des chats décédés ou "sociables", qui sont potentiellement identifiés, en les confiant à la SPA de Salon-de-Provence.

Enfin, Pélichats met un point d'honneur à rappeler l'importance de l'identification et de la stérilisation de nos animaux domestiques.

RAPPEL

Une fois stérilisé, un chat errant est considéré comme "chat libre" et protégé aux yeux de la loi.

ÉCONOMIE

PLAN DE SOBRIÉTÉ :
Pélissanne s'engage !

Comme l'ensemble des collectivités territoriales et comme la plupart des Pélissannaises et Pélissannais, la Ville de Pélissanne doit faire face depuis plusieurs mois à une augmentation exponentielle des tarifs de l'énergie.

Avec vision, responsabilité et pragmatisme, Monsieur le Maire et son exécutif ont pris un certain nombre de mesures pour permettre à Pélissanne et aux Pélissannais de traverser cette nouvelle crise dans les meilleures conditions.

"En raison du contexte international très sensible et de l'explosion des coûts de l'énergie, il est devenu plus compliqué de gérer une commune et d'équilibrer notre budget. Néanmoins, la situation de Pélissanne n'est pas pour autant critique parce que nous avons toujours géré la ville avec prudence". **Pascal Montécot,** Maire de Pélissanne, 1er Vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Avec l'augmentation exponentielle de la facture énergétique municipale, passant de 200 000 € à 850 000 € en l'espace d'une année, à laquelle s'ajoutent plusieurs décisions gouvernementales sur le traitement indiciaire des agents et la perte dans le même temps de la taxe d'habitation qui a privé notre commune de son autonomie financière, il était impératif pour l'exécutif pélissannais de prendre des mesures volontaristes.

Sans réduire pour autant la qualité des services rendus à la population et tout en préservant les conditions optimales d'apprentissage et d'enseignement, tant au niveau de la petite enfance que pour nos scolaires, l'exécutif de la Ville de Pélissanne s'est donc engagé au travers d'un Plan de Sobriété ambitieux sur 3 axes :

- sobriété énergétique ;
- préservation de la biodiversité et de nos ressources naturelles en cette période de bouleversements climatiques (hausse des températures, stress hydrique, multiplication des épisodes cévenols...) ;
- allègement du calendrier des évènements 2023.

Des actions concrètes, mises en place sans tarder dès la mi-octobre :

- extinction de l'éclairage public de minuit à 5h30. Extinction des cours de tennis, stades et piste d'athlétisme à 22h15 ;
- coupure de l'éclairage public des bâtiments et façades éclairés la nuit : Église, parc de l'Hôtel de Ville, Parcs Pélissannais, Beffroy ;
- choix d'illuminations de Noël en 100 % LED et mise en lumière du 9 décembre au 2 janvier ;
- par sécurité, les deux ronds-points d'entrée de ville seront maintenus éclairés (Rond-point du Pélican côté Ouest et rond-point route de Saint-Cannat côté Est) ;
- réduction du chauffage des bâtiments municipaux :
  - Bâtiments administratifs : 21°C.
  - Bâtiments scolaires : 21°C.
  - Bâtiments mis à disposition des associations : 19°C.

UNE RÉFLEXION ENGAGÉE DE LONGUE DATE PAR ANTICIPATION :

- 1 million d'euros investis chaque année dans la rénovation énergétique de nos bâtiments publics ;
- clause Haute Qualité Environnementale Réglementation Thermique 2020 imposée dans les cahiers des charges de toute nouvelle construction municipale ;
- installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, changement des modes de chauffage consommateurs en énergie et priorisation des énergies renouvelables dans les nouveaux projets ;
- renouvellement de la flotte communale avec des véhicules à faible émission ;
- remplacement de l'éclairage public avec des ampoules à LED (PPI 200 000 € / 5 ans) et télégestion pour régler l'intensité de la luminosité. Installation de détecteurs de présence dans les écoles.

La Ville de Pélissanne s'engage, pour vous, avec vous, dans ce plan ambitieux de sobriété. Cette crise énergétique nous permet de nous réinventer et de redonner du sens à la notion de service public rendu à la population.

C'est tous ensemble, avec responsabilité et solidarité que nous relevons aujourd'hui ce nouveau défi dont Pélissanne sortira encore plus forte demain !

SÉCURITÉ CIVILE pose de la plaque en l'honneur de Jacques Mével avec l'ensemble des membres de la réserve. (Photothèque / Juin 2022)

LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE :
des Pélissannais au service des Pélissannais !

Expérimentée à Pélissanne depuis la publication de Loi de Modernisation de la Sécurité Civile du 13 août 2004, la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) a progressivement remplacé le Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) pour devenir désormais un véritable outil de mobilisation civique, dont la vocation est d'apporter soutien et assistance aux habitants de Pélissanne.

Aux côtés des services de sécurité et de secours municipaux, départementaux et nationaux, police municipale, SDIS 13 et Gendarmerie Nationale, la Réserve Communale intervient régulièrement en soutien lors de catastrophes naturelles ou de situation de crise. Chaque Pélissannaise et Pélissannais a encore en mémoire la mobilisation extraordinaire des membres de notre réserve lors de la dernière crue historique de la Touloubre en 2019 ou plus récemment lors des incendies qui ont touché les communes voisines.

Même si la direction des opérations de secours est généralement assurée par les services du Préfet, l'expérience prouve que le Maire reste le mieux à même d'organiser les missions de soutien à apporter aux habitants sur son territoire.

C'est tout l'enjeu qui a conduit à la création de notre Réserve Communale à l'initiative de Pascal MONTÉCOT.

Placés sous l'autorité du Maire, les membres de notre RCSC, dirigée désormais par François-René COURBET sous la délégation de Thierry BRANCHEREAU, chef de la Police municipale et de Franck TAYSSEDRE, conseiller municipal délégué à la sécurité, les bénévoles de la Réserve apportent régulièrement leur soutien opérationnel lors des crises climatiques ou sanitaires et participent également à l'organisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

À Pélissanne, notre Réserve est officiellement active depuis le 24 juin 2015, dans le prolongement naturel de l'action du Comité Communal des Feux de Forêts qui œuvrait depuis 1981. Elle est composée de 26 membres et réalise en moyenne plus de 200 missions ou sorties annuelles sur le terrain.

Aujourd'hui, notre Réserve Communale prend une dimension supplémentaire en endossant désormais la fonction de maître de cérémonie lors des différentes célébrations patriotiques, comme lors de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 auquel vous avez été nombreux à participer.

Pour toutes ces missions, passées, présentes et futures, pour leur engagement au sein de la commune, qu'ils soient toutes et tous chaleureusement remerciés !

CHIFFRES CLÉS 2022

- **26** membres bénévoles
- **3** Véhicules porteurs d'eau
- **6 610** km parcourus
- **218** patrouilles
- **1092** heures de patrouille
- **435** heures de veille radio
- **23** Journées rouge
- **7** Journées alerte inondation
- **42** formations Valabre (Entente Sécurité Civile)
- **10** Bénévoles en formation interne (Conduite Tous chemins)

Les membres de la Réserve en 2022 :
COURBET François-René, RICHAUD Patrick, MAZZELLA Patrice, QUERO René, THUILLIEZ Pierre-Alain, FIGUERES Patrick, COLINEAU Alain, FIGUERES Michelle, MUSI Isabelle, REVY Audrey, BELE Albine, DELAVEAU Michel, DARDAILLON Raymond, GABARRA Jean-François, BEGOU Sébastien, ROUMAGNAC Quentin, CASTRO Guy, DUC Serge, EPIS Hervé, KUNESCH Jean-Michel, LAMBERT Jean-Claude, LEGAC Jean-Michel, PAM Moïse, RAMPONI Michel, VAILLANT Gérard, ZANIER Loïc.

COMMERCE

PÉLISSANNE SUR LES RAILS
de l'attractivité commerciale

La municipalité s'engage dans le dispositif "Envie de Ville" afin de redynamiser le centre-ville de Pélissanne.

Depuis septembre 2022, nous sommes rentrés dans ce dispositif porté par la Métropole Aix-Marseille et la Chambre de Commerce. En effet, un diagnostic effectué en mars 2020 avait montré que la Ville de Pélissanne recensait un taux de 17 % de vacance commerciale.

À peine 2 ans après, ce taux a été ramené à 7 %, un chiffre très dynamique pour une commune flirtant avec les 11 000 habitants grâce à un travail de fond réalisé par l'équipe municipale du Pôle Commerce.

Depuis 2020, ce sont déjà plus de 15 nouveaux commerces et entreprises qui se sont installés sur le territoire pélissannais : Vival, le glacier Dolce Vita, Tokyo Sushi, Self Stockage, Pano Sign Service, etc. pour ne citer que les derniers exemples.

L'année 2023 viendra compléter ce joli catalogue en nous offrant un nouveau fromager et une librairie – salon de thé en centre-ville. Ces premiers résultats ont été obtenus grâce à la mise en place au préalable de 3 outils instaurés dans le cadre du périmètre de sauvegarde des commerces de proximité :

- **le droit de préemption,** qui permet d'éviter que de grandes enseignes s'implantent au cœur du village afin de garantir une diversité des commerces ;
- **la taxe sur les friches commerciales,** qui incite les propriétaires à ne pas laisser vacants leurs locaux et à rechercher des locataires ;
- **l'obligation de déposer une demande auprès de la CDAC,** d'une autorisation d'ouverture pour tout local commercial de plus de 300 m² sur le territoire de Pélissanne.

Pour accompagner et encourager cette vitalité du centre-ville, la municipalité a souhaité habiller les locaux vacants par une vitrophanie au message clair, invitant à participer activement à notre fameux « Bien Vivre en Provence ».

Le premier habillage a été posé sur la vitrine de l'ancienne boulangerie de la rue du Four, fermée depuis plusieurs années.

De nombreux évènements commerciaux mettant en valeur le savoir-faire de nos producteurs locaux, à l'instar de la Fête du Rosé et la Fête du Miel ont également été organisés. Il s'agit de donner envie aux Provençaux de redécouvrir l'art de vivre et le patrimoine de notre commune, tout en incitant de futurs investisseurs à s'installer à Pélissanne.

En début d'année prochaine, six grands totems seront installés aux entrées de Pélissanne. Ils contribueront à donner un sens à ce travail de longue haleine, en réaffirmant l'attractivité de la ville.

« Si vous voulez profiter du Bien-vivre en Provence, venez vous installer à Pélissanne ! »

TRAVAUX

ÉCOLE DES ENJOU

un espace multimodal pa

Grâce à la Métropole Aix-Marseille-Provence et suite à la modification des lignes de bus engagée au printemps dernier, l'esplanade des Enjouvènes fait aujourd'hui peau neuve.

VÈNES,
rtagé sécurisé.

En date du 29 avril dernier, la Métropole proposait de dévier la ligne 8 du centre-ville pour desservir les quartiers en développement au Nord-Ouest de la commune, en particulier le quartier du Plan de Clavel eu égard à l'ouverture du chemin de la Draisine. Elle effectue ainsi son terminus à l'arrêt des Enjouvènes, point de correspondance historique avec les services scolaires.

Le nouvel aménagement propose ainsi deux arrêts en ligne pour la 52, un aménagement qualitatif permettant l'accostage, la régulation des lignes 8 et 14 en terminus tout en permettant leur retournement (impossible ailleurs à proximité).

Il permet en outre un vaste quai permettant de regrouper au moment où la demande est la plus forte (7h25) l'ensemble des services de transport y compris scolaires.

Outre la mise en sécurité et l'accessibilité PMR des services, cet espace qualitatif et lisible s'accompagne de la mise en place de deux abris, bien éclairés.

Sur un plan urbain, cet aménagement contribue à une vision économe de l'espace en regroupant les fonctions de transport, libérant l'espace de la Poste et l'abribus sur chaussée, capitalisant sur un espace sanctuarisé et mutualisant les fonctions y compris le dimanche pour le marché.

Parallèlement, il participe à la création d'un parvis d'école, qualitatif et sécurisé avec la mise en place de barrières, des traversées piétonnes sécurisées où les espaces sont lisibles, qui distance un peu plus les véhicules particuliers, quelques fois stationnés sauvagement.

Il n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de la Métropole qui a apporté à la Ville à la fois son expertise technique en matière de mobilité (dont elle a seule la compétence) et son soutien financier à hauteur de 155 000 € HT.

Un investissement public au service de l'intérêt général.

ENVIRONNEMENT

PÉLISSANNE RÉCOMPENSÉE
pour son engagement durable

Le 14 octobre dernier, la Ville de Pélissanne a été labellisée "Territoire durable, une Cop d'avance" à l'occasion de la journée régionale SudBiodiv'.

Piloté par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et animé par l'ARBE (Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement), le label régional "Territoire durable, une Cop d'avance" a pour objectif d'identifier, accompagner et valoriser les collectivités qui s'engagent dans la transition durable. Lors de cette édition 2022, la Ville de Pélissanne a été reconnue "Territoire engagé" pour son action publique globale de développement durable. Elle fait partie des 3 nouveaux territoires primés dans les Bouches-du-Rhône et doit sa nomination à 3 actions significatives en faveur de la préservation de l'environnement :

- L'engagement des élus pour un territoire en transition et une démultiplication de la dynamique communale : charte chantier propre, travail avec les forains du marché, concours, évènements éco-responsables et appel à manifestations pour la population.
- La stratégie globale de mobilité active en concertation avec les associations vélo : projets d'aménagements cyclables et piétons, borne de réparation vélo en libre-service, création de la maison du vélo, fête du vélo et semaine de la mobilité, dispositif « Savoir rouler à vélo », projet de piste d'apprentissage vélo.
- La semaine annuelle de sensibilisation de la population « Semaine Verte ».

Fort de cette expérience, la Ville de Pélissanne ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et planifie déjà des projets d'envergure pour l'année prochaine avec la végétalisation des sols, le développement des énergies renouvelables et la rénovation énergétique de bâtiments communaux. Une belle façon de faire honneur au label, qui invite les communes récompensées à s'engager dans un processus d'amélioration continue en fonction de leurs spécificités locales.

INCIVILITÉ

LE BIEN-VIVRE EN PROVENCE, *c'est l'affaire de tous !*

La Ville de Pélissanne fait actuellement face à une recrudescence de dépôts sauvages d'ordures, l'occasion de faire le point sur les sanctions encourues par les contrevenants.

Rappel civique important : il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue. En cas de non-respect de cette règle fondamentale, le maire dispose de l'autorité compétente pour agir en vertu de ses pouvoirs de police. Différentes sanctions sont prévues selon le type de déchet et la manière dont il a été déposé :

- Le non-respect des modalités de collecte des déchets est sanctionné par une amende de 2e classe, soit 35 € qui peut s'élever jusqu'à 150 € en cas de défaut de paiement.
- L'abandon de détritus dans la nature est passible d'une contravention de 3e classe (amende forfaitaire de 68 € ou 180 € en cas de retard).
- Un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne une contravention de 5e classe qui peut aller jusqu'à 1 500 € d'amende.

À chacun de faire les bons gestes pour respecter l'environnement, cela va également aux ramassages des déjections canines de son animal, de ses mégots, du respect de place de stationnement pour PMR… Le bien-vivre en Provence, et plus précisément dans notre belle ville de Pélissanne, c'est l'affaire de tous !

LE CMJ DÉVOILERA PROCHAINEMENT *son arboretum*

Le Conseil Municipal des Jeunes est fier d'annoncer la création d'un arboretum d'ici la fin de l'année 2022.

Dès leurs premières réunions, les enfants du CMJ ont fait part de leur volonté de s'ancrer dans la politique durable de la Ville de Pélissanne en plantant des arbres, véritables poumons verts de notre planète. Après plusieurs groupes de travail, leur projet s'est concrétisé avec le lancement de la création d'un arboretum. L'idée est simple : plusieurs essences méditerranéennes vont être semées pour végétaliser la ville et elles bénéficieront chacune d'une fiche d'identification respective. Geste symbolique, 21 arbres seront plantés au total, autrement dit un arbre par conseiller. Le début des opérations est d'ores et déjà planifié pour fin 2022, de quoi terminer l'année sous le signe de l'éco-responsabilité !

PRÉVENTION

DÉPART EN VACANCES :
adoptez les bons réflexes pour votre tranquillité.

La sécurité des pélissannais est l'une des préoccupations majeures de l'exécutif municipal. À quelques semaines des départs en vacances pour passer les fêtes de Noël en famille, il est utile de rappeler les bons gestes à adopter.

À Pélissanne, votre sécurité est assurée au quotidien par les services de police municipale et de gendarmerie, aidés dans leur mission par le système de vidéosurveillance déployé depuis quelques années dans tout Pélissanne (36 caméras au total), et appuyés localement dans vos quartiers par le dispositif ***«Participation citoyenne».*** Un maillage de proximité qui a fait ses preuves encore très récemment.

Même si notre ville est reconnue pour sa sûreté et son faible niveau de délinquance, un appel à la vigilance individuelle est cependant utile en ces périodes de fêtes.

Comment se prémunir contre un éventuel cambriolage ? Voici les bons réflexes à adopter :

- Pensez à toujours bien fermer votre porte à clef, même pour une courte absence.
- Laissez une lumière ou une radio allumée pour simuler votre présence.
- Lorsque vous franchissez la porte de votre entrée ou votre portail, attendez sa fermeture complète afin d'éviter une intrusion à votre insu.
- Changez immédiatement votre serrure en cas de vol ou de perte de clef.
- Ne mettez jamais vos clefs sous votre paillasson, c'est le premier endroit où le voleur ira chercher.
- Protégez vos fenêtres au rez-de-chaussée et ne laissez pas vos volets entrebâillés.
- Entretenez votre jardin, taillez vos haies pour ne pas laisser croire que votre domicile est inoccupé.
- Ne laissez pas d'objets de valeurs visibles à travers vos fenêtres.
- Faites attention aux repérages, méfiez-vous des démarchages à domicile.
- Videz régulièrement votre boîte aux lettres et faites suivre votre courrier en cas d'absence prolongée.

D'une manière générale, n'hésitez pas à contacter la police municipale ou la gendarmerie dès qu'une situation vous semble inhabituelle.

Enfin, en cette période de fêtes, la mairie vous rappelle que le dispositif ***«Tranquillité Vacances»*** est reconduit à chaque période de congés. N'hésitez pas à vous signaler et vous inscrire auprès de notre Police Municipale.

La sécurité de Pélissanne et des Pélissannais est l'affaire de tous. Bonnes vacances !

NUMÉROS UTILES
Police Municipale : 04 90 55 31 90
Gendarmerie : 17

TRAVAUX :
Votre ville se transforme

En cette fin d'année, la Ville de Pélissanne vous propose de faire le point sur les différents travaux en cours et les nouveaux chantiers annoncés pour 2023.

En 2022, la municipalité a entrepris de nombreux travaux de réaménagement dans le centre-ville de Pélissanne.

Trois chantiers majeurs connaissent actuellement une forte avancée :

- **Rue de la République :** le chantier arrive à la fin de sa 2e phase avec le coulage des bétons désactivés entre le carrefour Pelletan et la rue Foch et l'enfouissement des collecteurs de déchets derrière l'Hôtel de Ville.

Coût : 708 000 € financé par le CD13 à hauteur de 60 %.

Fin du chantier : début avril.

- **Rue du Fer à Cheval :** les réseaux d'éclairage public, pluviaux et de fibre optique sont en cours d'installation et les équipes ont commencé à travailler sur la mise en conformité des trottoirs.

Coût : 250 000 € financé par le CD13 à hauteur de 70 %.

Fin du chantier : mi-janvier.

- **Travaux effectués en régie : marquage des doubles sens cyclables :** toute la zone de rencontre bénéficie d'un nouveau marquage (Rue Carnot, Rue des Passadouires, Rue Garibaldi, Rue Foch, Rue Clemenceau et Rue Joffre).

Au 1er semestre 2023, des travaux de réhabilitation vont débuter avec la création d'un carrefour giratoire entre la route d'Aurons et le Vieux Chemin de Lambesc à Salon, une mise en conformité des trottoirs et l'installation d'un nouvel éclairage public avec télégestion.

SPECTACLE CABARET
DE NOËL
Pour nos séniors
SAMEDI 17 DECEMBRE 2022
DE 14H00 À 17H30
SALLE MALACRIDA
RESERVATION OBLIGATOIRE AUPRÈS
DU CCAS AU
04 90 55 76 09
Places limitées
PÉLISSANNE
BIEN VIVRE EN PROVENCE
RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR :
VILLE-PELISSANNE.FR

PAINTBALL

JOE BAR TEAM :
un palmarès victorieux pour le club de paintball pélissannais !*

Cette année, le club de paintball pélissannais Joe Bar Team s'est brillamment illustré en remportant plusieurs titres nationaux et mondiaux par équipe.

Site renommé de paintball en France et même à l'étranger, le club pélissannais Joe Bar Team n'a rien à envier aux meilleurs ! En 2021, l'association s'était déjà hissée au sommet en gagnant la coupe du monde avec l'équipe de France. Elle a réitéré l'expérience en décrochant le titre de vice-champion du monde en équipe pour cette édition 2022 qui a également vu naître un jeune espoir local du paintball : Killian Peter. Âgé d'à peine 15 ans, il s'est fait remarquer par les sélectionneurs qui l'ont directement surclassé en catégorie U19 lors des sélections en équipe de France, un véritable exploit ! Dernièrement, l'équipe de Pélissanne a terminé 4e aux Championnats d'Europe à Dreux. Des résultats honorables qui n'augurent que du bon pour la suite... en tout cas c'est tout ce qu'on leur souhaite !

**Paintball :* *Activité sportive mettant en opposition deux équipes dont les joueurs sont équipés de pistolets propulsant des billes de peinture de différents calibres grâce à de l'air comprimé.*

COURSE À PIED

COURIR ÉCO-RESPONSABLE
avec les Foulées Pélissannaises

Au travers de son Trail Nocturne, l'association des Foulées Pélissannaises a confirmé sa volonté de s'inscrire dans une démarche écoresponsable. Focus.

Afin d'être classée "course verte", l'association s'est montrée plus qu'exemplaire en matière d'actions écoresponsables. À commencer par la communication digitale. Lors du Trail Nocturne en lui-même, plusieurs actions durables ont été mises en place :

- L'achat pour plus de 2000€ de balises réfléchissantes réutilisables et de bombes de peinture biodégradables pour marquage au sol ;
- La minimisation des déchets avec des ravitaillements sans matière plastique et la redistribution des consommables non utilisés de façon à ne rien jeter ;
- La mise en place d'une boîte de collecte destinée au dépôt vêtements et chaussures de sport inutilisés pour leur donner une seconde vie.

L'année prochaine, l'association a pour projet de mettre place une campagne de sensibilisation pour éduquer les coureurs sur les gestes durables à adopter. Une belle façon de faire vivre le sport dans le respect de la nature.

ATHLÉTISME

PÉLICAN ATHLÉTISME :
un succès mérité aux Championnats de France

Cette année, le club Pélican Athlétisme a obtenu des résultats incroyables grâce à une génération dorée formée depuis les catégories jeunes.

2022 est définitivement une année marquante pour notre club d'athlétisme ! Le groupe des Minimes a notamment brillé en décrochant la médaille d'or aux Championnats de France d'épreuves combinées par équipes avec l'Athlé Provence Clubs (entente de 6 clubs provençaux), composé à cette occasion de 5 athlètes pélissannais. En individuel, Paul Nicolas a été élu meilleur performeur français sur Octathlon en catégorie Minimes Garçons 2022, le tout à seulement 15 ans ! Il est suivi de près par Laura Chaurand, 14 ans, qui a terminé 5e aux Championnats de France hivernaux de cross aux Mureaux dans la catégorie Minimes Filles et 1re dans sa tranche d'âge. Un palmarès remarquable qui prouve une nouvelle fois l'investissement des jeunes athlètes du club Pélican Athlétisme, à qui nous souhaitons toujours plus de réussite !

BON À SAVOIR

ENVIRONNEMENT

ERRATUM : *brûlage des déchets*

Dans le précédent Péli Info "Automne 2022", nous vous parlions dans l'article concernant l'Obligation Légale de Débroussaillement (OLD), de la possibilité de brûler vos végétaux en cette période automnale.

L'autorisation de brûlage des déchets n'est cependant autorisée que dans les 3 cas suivants :

- Vous êtes propriétaire d'une construction située dans une zone exposée aux risques incendies de forêt (= un massif forestier + la bande des 200 mètres qui l'entoure) et ces déchets à brûler sont issus de la réalisation des obligations légales de débroussaillement autour de votre construction ;
- Vous êtes propriétaire forestier ou exploitant et ces déchets sont issus uniquement de la réalisation de travaux forestiers ;
- Vous êtes exploitant agricole et ces déchets sont issus de l'exploitation agricole dans le cadre d'une opération agronomique ou sanitaire obligatoire.

Nous vous rappelons également que tout brûlage de déchets est interdit du 1er juin au 30 septembre.

RENDEZ-VOUS LE 16 DÉCEMBRE *pour donner votre sang !*

La prochaine collecte de sang organisée par l'EFS et les bénévoles de l'association aura lieu le vendredi 16 décembre, à partir de 14h00, à la salle Malacrida Grande. N'hésitez pas à réserver dès maintenant votre créneau sur le site de l'EFS : https ://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

Donnez votre sang, sauvez des vies !

PARLEN PROVENÇAU !

CULTURE

Pèr noun langui long doù camin, counten quauco sourneto ; Sus lou fifre e lou tambourin, disen la cansouneto. Canten Nouvè, Nouvè, Nouvé...

Vaqui li proumiero paraulo d'un cant de Micoulau Saboly pèr nous faire intra dins lou tèms de l'avènt. Lou mes de desèmbre es marca d'un mouloun d'evenimen en Prouvenço. Lou blad de la santo Barbo servira à decoura la taulo doù gros soupa.

Li famiho faran lou belèn à l'oustau. Chascun va prepara li plat doù gros soupa ansin que li 13 dessèr. Es un temps de fèsto e de joio pèr touti.

Aquest annado, pèr festeja soun centenari, lou group folklorique Lou Pelican vous prepauso de veni vèire un espetacle de danso, de cant e de musico autour de la vesprado doù 24 de desèmbre. Poudrès tasta li plat doù gros soupa : l'anchoiado, lou crespèu, li cardo, li 13 dessèr...

Garden un pau d'istori dins la moudernita dou mounde atuau. La trasmessioun de nosto lengo, de noste sabé, de noste eiretage es quaucaren d'essenciau pèr nostis enfant.

LEXIQUE

Nouvè = Noël **taulo** = table **Belèn** = crèche

ADIEUX À

GODARD Alban (76 ans), MARIANI Hélène veuve BEHR (92 ans), ESMÉNARD Marthe veuve REVERSAT (100 ans), DUPANLOUP Georges (90 ans), GOUIRAND Jean (95 ans), FLAUD Claudine épouse MARCHAL (69 ans), BONNACIER René (95 ans), GONNET Muguette (90 ans), LEONELLI Maryse (85 ans), VARIZAT Sandrine épouse BETTINELLI (51 ans), BOURRELLY Lucien (80 ans), GIRAUDO Gérard (66 ans), GARGALLO Suzanne (88 ans), BONIVARDO Monique (71 ans), CAGNOLI Jacques (82 ans), MÉQUIGNON Monique épouse DELATTRE (78 ans), HALA ZOHRA VEUVE ABED (88 ANS), VENDÉ Lucienne épouse ROBINAUD (83 ans), SALGADO NOGUEIRA Rui, Filipe (45 ans), CHATAIN Charles (90 ans), CERDAN Antoinette (93ans).

NOUVEAU-NÉS

BUCAIONI Léo, GAZZANO FRANÇOISE Milann, TECHER Lyzon, HAUSSMANN Paolo, BACK Mia, GROB Tessa, UBERT LOUVEL Nolah, MURATOT Gabriel, GRAS Déva, HAMMAMI Kenza, MEINDER Tessa, ROIRE Romane, DA SILVA HENRY Maël, SCHRAMM Ilyana, THERY Thiago, DEDOUCHE Alba, LEBON Sathvika, TANVEZ Alba, LEMOINE Kélyan, MARAIS Rose, SAÏB MESSAOUDENE Ilyana, BRON Suzanne, RAVAUD Alba, DE GASPARI Manon, PROU Tom, BONFILHON Owen, CARPENTIER Anna.

MARIAGES

27/08 : FABRE Emeric et CORSINI Carine, ARCHIERI Patrick et NICOLAS Clarisse. **09/09** : BARTH Olivier et D'ERAMO Léa. **10/09 :** LAURENS Gaëtan et CHABOUD Cindy. **24/09 :** MALGORNE Pierre et PARROUFFE Anne-Sophie. **08/10 :** DA LUZ Bernard et HONORÉ Florence. **10/11 :** LE DORTZ Claude et FORTUNÉ Françoise. **19/11 :** BOURGES Valentin et GAUBERT Jennifer.

PAROLE À...

LA MAJORITÉ

La quadrature du budget communal ou l'impossible équation à résoudre.
De plus en plus de décisions gouvernementales contraignent notre liberté locale d'agir et cela nuit à nos engagements programmatiques dont le fil rouge demeure : la préservation de notre bien vivre à Pélissanne. Comment faire, aujourd'hui, pour équilibrer un budget dont les recettes sont constamment amputées et sans bouclier tarifaire pour les protéger des hausses exponentielles des tarifs de l'énergie ? Comment faire avec la fin de la taxe d'habitation qui permettait à chaque citoyen, locataire ou propriétaire, de contribuer à sa mesure au bon fonctionnement de sa ville ? Comment gérer, la préemption arbitraire de l'Etat pour construire tant de logements sociaux alors que nous n'avons ni espace, ni bassin d'emploi, ni infrastructures municipales pour accueillir un afflux massif de nouveaux habitants et surtout sans adéquation avec la réalité des besoins de nos concitoyens ? Cela équivaudrait à construire six fois plus de logements que la demande réelle ! Jamais notre Maire n'acceptera une telle sanction malgré le Montant de la pénalité financière. Comment maintenir un service public de proximité et de qualité alors que chaque jour de nouvelles normes étouffent nos initiatives, nous condamnant à la recherche perpétuelle d'économies ? Heureusement face à ces obstacles, notre exécutif municipal reste proactif et positif en lançant un grand plan solidaire de sobriété car c'est ensemble que nous traverserons cette crise. Les liens tissés par notre Maire au fil des années avec nos partenaires qu'ils soient au Département ou à la Métropole le portant au poste de premier Vice-Président, nous permettent de proposer également des solutions afin d'avancer vers un avenir que l'on espère plus serein et apaisé. Notre force réside dans notre capacité à demeurer unis, créatifs et réactifs, contraints que nous sommes par ces baisses de moyens pour réinventer notre futur, plus sobre, mais plus respectueux et plus solidaire. Alors, un mal pour un bien ? Fidèles à nos valeurs et à nos engagements, nous restons déterminés à préserver et à bonifier notre bien commun : le bien vivre à Pélissanne.

LES ÉLUS "ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE"

PAROLE À...

L'OPPOSITION

Conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT et la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002

Le groupe RP, respectueux du choix des Pélissannais, a décidé de se placer dans un état d'esprit constructif pour que sa propre sensibilité soit entendue par la majorité.

Le jeu démocratique est un art difficile, surtout quand les règles sont dictées. Être entendu, compris et accepté prend du temps. Il faut jouer avec un règlement intérieur au conseil municipal défavorable dans un espace qui normalement faciliterait le débat. Obtenir des réponses précises à nos questions est difficile. Être informé en amont des décisions pour partager et obtenir le consensus reste illusoire. Nous nous réjouissons d'être souvent qualifiés d'opposition constructive dans la presse locale. Mais nous sommes avant tout une opposition qui reste vigilante et dans son rôle et qui ne peut concevoir :
- l'externalisation de la restauration scolaire comme une mesure pérenne,
- la réduction des services publiques (temps d'accueil au Périscolaire / crèche) comme la mesure salvatrice au budget communale,
- la mise en place d'une mini gare routière devant les portails d'un groupe scolaire comme solution sécure à retenir.
Le groupe RP est à votre écoute et ne peut agir sans un fort soutien (Contact via le site reunirpelissanne.fr)

LES ÉLUS DU GROUPE "RÉUNIR PÉLISSANNE"

Texte non transmis en temps et en heure.

LES ÉLUS DU GROUPE "S'UNIR POUR PÉLISSANNE"

NOËL À PÉLISSANNE 2022

ANIMATIONS GRATUITES POUR TOUS

PATINOIRE	DU 6 AU 11 DÉCEMBRE
MARCHÉ DE NOËL	DU 9 AU 11 DÉCEMBRE
CONCERT DE NOËL	11 DÉCEMBRE
SPECTACLE DE NOËL POUR NOS ENFANTS	14 DÉCEMBRE
CABARET DE NOËL POUR NOS SÉNIORS	17 DÉCEMBRE

PÉLISSANNE

BIEN VIVRE EN PROVENCE

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR :

VILLE-PELISSANNE.FR